Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **87 (1961)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

87e année Lausanne, 25 février 1961 N° 4

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL
de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)
de la Section genevoise de la S.I.A.
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE
Président: J. Calame, ing. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgurin, arch.; E. Martin, arch.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.; M. Renaud, ing.; Ch. Thévenaz, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: M. Bridel; J. Favre, arch.; R. Neeser, ing.; A. Robert, ing.; J. P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

RÉDACTION
Vacat
Rédaction et Editions de la S. A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 28.—	Etranger	Fr. 32.—
Sociétaires	»	» 23.—	»	» 28.—
Prix du numéro . . .	»	» 1.60		

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande », N° II 57 75, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, changements d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29, Lausanne

ANNONCES
Tarif des annonces:

1/1 page	Fr. 290.—
1/2 »	» 150.—
1/4 »	» 75.—
1/8 »	» 37.50

Adresse: Annonces Suisses S. A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales

SOMMAIRE

Concours de projets pour l'étude d'un groupe scolaire aux Charmettes, Neuchâtel.
Divers. — Bibliographie. — Société suisse des ingénieurs et des architectes.
Documentation générale. — Informations diverses.

727.1 (494.43).

CONCOURS DE PROJETS POUR L'ÉTUDE D'UN GROUPE SCOLAIRE AUX CHARMETTES, NEUCHATEL

Extrait du programme

Introduction

Faisant suite à l'étude du plan d'aménagement prévu pour la partie ouest de la commune de Neuchâtel, la ville se propose d'édifier, aux Charmettes, un ensemble comprenant:

I. Un groupe scolaire, primaire.
II. Une place de sport.
III. Un centre cultuel.

Cet ensemble est prévu en plusieurs étapes de construction (voir programme).

Accès :
Les rues d'accès à ce complexe seront : l'avenue Ed.-Dubois, au sud ; la rue des Charmettes, au nord ; la future liaison Deurres - Ed.-Dubois, à l'ouest.

Limites :
Le pourtour du terrain envisagé pour l'étude est indiqué sur les plans annexés au programme.

Programme

I. Le groupe scolaire à réaliser en deux étapes :

En première étape :

7 classes normales pour 30 élèves, environ 60 m².
1 classe de dessin et couture, environ 80 m².
1 atelier de travaux manuels, environ 60 m².
1 atelier de cartonnage et couture, environ 60 m².
1 local de matériel sera prévu en annexe aux ateliers, environ 15 m².
1 salle de chant et de projections pour 100 personnes.
1 salle des maîtres et bibliothèque, environ 60 m².
2 locaux en relation avec cette salle.
1 infirmerie, environ 15 m².
1 bureau, environ 15 m².

Les vestiaires seront prévus dans les corridors ou les dégagements ; les W.-C. pour garçons et les W.-C. pour filles seront prévus en nombre suffisant.

1 centrale de chauffe et soute.
1 cave et buanderie pour le concierge.

Les abris P.A. nécessaires, au sous-sol, soit 150 m² pour la première étape et 150 m² pour la deuxième étape, avec les sas antigaz selon les prescriptions techniques fédérales (août 1958).

1 appartement de 4 pièces, cuisine, bain et W.-C. pour le concierge.
1 loge de concierge.
1 salle de gymnastique (dimensions 24,0 × 14,0 m, haut. 5,8 m), équipée de 2 vestiaires, douches et W.-C. nécessaires et suffisants pour garçons et filles séparés.
1 local pour engins extérieurs, environ 30 m².
1 local pour engins intérieurs, environ 30 m².
1 local pour le maître de sports, pouvant servir d'infirmerie.
1 place de jeux, 25 × 40 m.

Les préaux ouverts (env. 5 m² par élève), les préaux couverts (env. 0,5 m² par élève), les accès, les places de parcs nécessaires et les aménagements extérieurs seront spécialement étudiés et clairement indiqués. Places de parcs : 50 bicyclettes, 10 voitures.

En deuxième étape :

Extension du groupe scolaire.
7 classes normales pour 30 élèves, environ 60 m².
A prévoir dépendances et dégagements habituels.

Etape ultérieure :

II. Un terrain de sport ayant au minimum les dimensions du terrain actuel. D'autres installations possibles sont à prévoir.
III. Le centre cultuel dont l'étude se bornera à la situation dans le plan à l'échelle 1 : 1000 et à l'indication des volumes sur la maquette, comprendra :

1 lieu de culte pour 400 personnes.
1 salle de paroisse pour 200 personnes.
1 cure de 7 pièces et dépendances pour le pasteur et annexes usuelles.